



# INFO Viti 49

Le bulletin technique viticole des vignerons d'Anjou Saumur,  
par la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

## Sommaire



Pour accéder directement à la partie que vous souhaitez lire,  
cliquez dessus dans le sommaire ci-dessous

- |                  |                     |                                   |
|------------------|---------------------|-----------------------------------|
| ➤ Vu au vignoble | ➤ Black rot         | ➤ Entretien du sol                |
| ➤ Météo          | ➤ Botrytis          | ➤ Dose de produit                 |
| ➤ Mildiou        | ➤ Vers de la grappe | ➤ Biodynamie et extraits végétaux |
| ➤ Oïdium         | ➤ Rognage           |                                   |

## L'info à retenir

**Stades** : floraison express !

**Mildiou** : surveillez la météo et raisonnez en fonction des pluies passées et à venir

**Oïdium** : augmentation des symptômes dans nos comptages

**Vers de grappe** : glomérules d'eudémis

**Rognage** : à raisonner selon vos objectifs



*L'oidium est bien présent*

## Les actualités

### Point sur les acquis de la recherche sur la flavescence dorée

Dans le cadre du Plan National de Dépérissement du Vignoble, une synthèse nationale a été produite pour faire l'état des avancées de la recherche sur la flavescence dorée. Ces acquis ne donnent pas de solution miracle contre ce fléau mais nous font avancer dans la compréhension et la gestion de la maladie épidémique et de son vecteur. A lire sur Techniloire en vue des prospections dans vos parcelles du mois d'août!

[Retrouvez cette synthèse en cliquant ici!](#)

## Vu au vignoble



*Chenille de papillon Machaon, Alexandra Hallouin, Turquant.*



*Papillon Machaon*



*Larves de coccinelles*



*Œufs de punaise*



*Echium plantagineum avec sauterelle (Vipérine faux plantain)*












**Envoyez-nous vos photos !**



*Œufs d'alouette, Théo Blet, Courchamps.*

## METEO

### Prévisions météo

	Temps	Précipitations (mm)			T°C moy	T °C min ; max	Vent et conditions de pulvérisation notre avis	
		Météo France	Weather Measures	Météo Ciel			Matin	Après-midi
mercredi		0	0	0	27	20 ; <b>32</b>		
jeudi		0	0	0	27	21 ; <b>32</b>		
vendredi		0	0	0	21	14 ; 28		






Conditions de pulvérisation mauvaises : ne pas pulvériser au-dessus de 19km/h de vent.

**Tendances pour les jours suivants** : une dégradation pourrait à nouveau traverser notre vignoble en début de semaine prochaine avec

des cumuls de pluies encore incertains, de 8 à 40 mm selon les prévisionnistes, à suivre car cela peut évoluer d'ici-là.

## STADE PHENOLOGIQUE

CÉPAGE (Nombre de parcelles observées)	Floraison Mi- Floraison	Fin Floraison Début Nouaison	Nouaison Baies 2-3 mm
			
<b>CHARDONNAY</b> (5 parcelles)		<b>3</b>	2
<b>GAMAY</b> (1 parcelle)		<b>1</b>	
<b>GROLLEAU NOIR</b> (2 parcelles)		<b>2</b>	
<b>CHENIN</b> (9 parcelles)	2	<b>7</b>	
<b>CABERNET FRANC</b> (10 parcelles)	1	<b>7</b>	2
<b>CABERNET SAUV.</b> (2 parcelles)		<b>2</b>	

La majorité des parcelles est au stade « fin Floraison, début Nouaison ». 2 parcelles de Chenin et une parcelle de Cabernet franc situées dans le layon et le saumurois sont encore au stade « Floraison ».

2 parcelles de Cabernet franc situés dans le saumurois et 2 parcelles de Chardonnay situées dans le layon sont au stade "Nouaison, Baies 2-3mm".

## MILDIU

### Observations sur notre réseau de parcelles

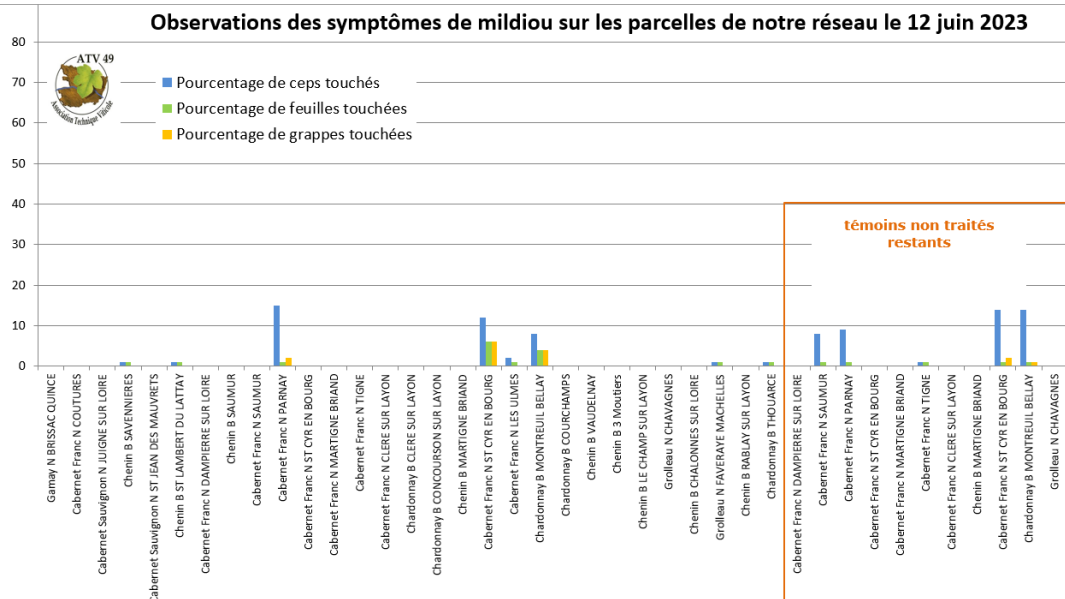
Les symptômes sur feuilles et sur grappes sont observés à des **fréquences faibles**, 6% dans la parcelle la plus touchée, voire nulles y compris sur certains témoins non traités. Les symptômes sont fructifiés. Les nouveaux symptômes observés sur grappes sont dus

aux contaminations des pluies du 9,10 et 11 mai et les rares nouveaux symptômes sur feuilles sont dus aux repiquages.

**L'ouest du vignoble est plus touché que l'est.**

D'après les relevés de Weather Measures, les hauteurs de pluies ont été variables ce week-end allant de 1 mm (Chalonnnes) à 38 mm (Saint Just sur Dive).

Observations des symptômes de mildiou sur les parcelles de notre réseau le 12 juin 2023



Mildiou sur grappes, faciès « rot gris», reconnaissable à ses fructifications blanches en arborescence

### Stratégie de protection

#### Tableau de risques

Observations terrain	Sensibilité des organes	hypothèses selon la pluviométrie passée et future	Prise de risque* si vous n'êtes pas couvert avant les pluies
Symptômes sur feuilles et sur grappes	jeunes feuilles forte	pas de pluie ou des pluies < 2 mm le week-end dernier et cumul annoncé < 2 mm	0 en l'absence de symptôme 1 en présence de symptômes
	feuilles adultes (plus de 20 jours) faible jusqu'à véraison	Pluies avec un cumul ≥ 2 mm le week-end dernier et cumul annoncé > 2 mm	2
	grappes forte jusqu'à grain de plomb puis en baisse jusqu'à véraison		

0 : risque nul à très faible ; 1 : risque faible ; 2 : risque moyen ; 3 : risque fort

\* Ces risques sont valables en situation de vigueur moyenne, à ressuyage normal

\*\* **simulation des points où le risque est le plus élevé, pour avoir le risque sur votre commune, allez sur [La rubrique modélisation du site techniloire.com](http://La.rubrique.modélisation.du.site.techniloire.com) (en accès pro)**

## MILDIOU

### Notre avis

Les risques de contaminations sont variables en fonction des hauteurs de pluies passées. A l'heure actuelle, les cumuls de pluie annoncés pour la semaine prochaine pourront occasionner des contaminations. Attendez que la précision météo s'améliore et raisonnez en fonction du cumul des pluies passées

sur votre vignoble et celui en prévision.

En vue du traitement et pour ajuster au mieux la dose de produit à appliquer, accoler et rogner en priorité. Soigner la pulvérisation au niveau des grappes.

Suite à ce premier rognage, votre haie foliaire sera établie et les nouvelles feuilles formé

### Préconisations de produits **non classés CMR (Cancérogène, Mutagène, Reprotoxique)**

#### MATIÈRE ACTIVE, mode d'action

*Spécialités commerciales (dose homologuée, DRE, phrase associée au pictogramme de danger)*

#### Stratégie contact

Voir ci-contre partie AB

*Spécialités à l'abri du lessivage 2 heures après le traitement, renouvellement après 12-14 jours*

ZOXAMIDE/CUIVRE, contact à fixation cuticulaire

**Amaline flow, Electis bleu, Ventaro**  
(2,8 L/ha, 24 heures, irritant, dangereux pour l'environnement)



*Lessivable dès 15-20 mm de pluie et/ou renouvellement après 8-10 jours ou 15-20 cm de pousse*

CUIVRE, contact

**Bordo 20 micro** (20 kg/ha, 6 heures, dangereux pour l'environnement)

**Bouillie RSR Disperss** (3,75 kg/ha, 24 heures, corrosif, dangereux pour l'environnement)

### Les produits de biocontrôle sont mentionnés en gras et en vert

\* Homologué sur black rot



Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de connue suffisamment pertinente à ce stade.



**RETROUVEZ NOTRE FICHE TECHNIQUE « PULVERISATION »**



**RETROUVER NOTRE FICHE « TECH' VITI MILDIOU »**

## OÏDIUM

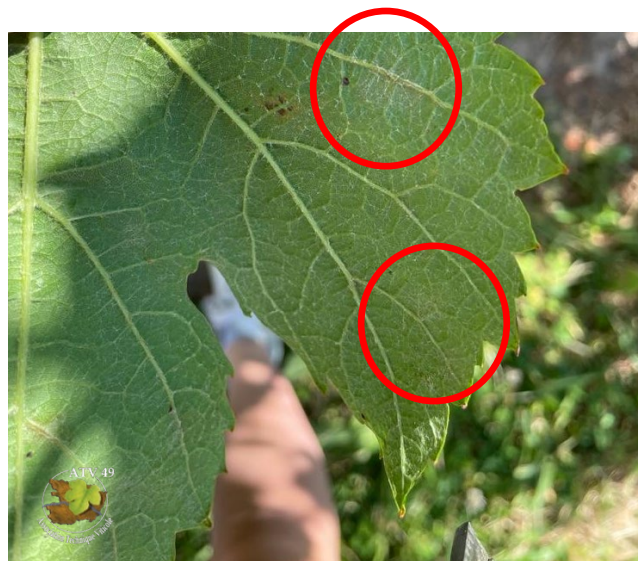
### Observations

Nous notons une augmentation du nombre de parcelles touchées par l'oïdium. Cette semaine, 3 parcelles de chenin et chardonnay montrent des symptômes. Particulièrement, nous avons observé 70% de ceps touchés dans un témoin non traité en chardonnay.

### Notre avis

Les symptômes d'oïdium sont en augmentation dans le vignoble, la nouaison et le grossissement des baies sont des stades sensibles.

### Maintenir la protection oïdium de votre vignoble.



Les symptômes d'oïdium sur feuilles sont discrets : duvet grisâtre sur la nervure en face inférieure. Les premiers symptômes s'observent sous les feuilles proches du tronc.

 **RETROUVER NOTRE FICHE**  
« [TECH VITI OÏDIUM](#) »

### Préconisations de produits non classés CMR (Cancérogène, Mutagène, Reprotoxique)

**MATIÈRE ACTIVE, MODE D'ACTION - Spécialités commerciales**  
(dose homologuée, DRE, phrase associée au pictogramme de danger)



*Lessivable dès 15-20 mm de pluie et/ou renouvellement après 8-10 jours ou 15-20 cm de pousse*

SOUFRE MOUILLABLE, contact

**Microthiol spécial disperss** (12,5 kg/ha, 6 heures), **Kumulus DF** (12,5 kg/ha, 6 heures)  
**Héliosoufre S** (7,5 L/ha, 24 heures, corrosif)

SOUFRE POUDRAGE, contact

**Fluidosoufre, Fluid'ancre** (irritant, 25 kg/ha, 48 heures)

*journée ensoleillée, sans vent et avec des températures  
entre 20 et 30°C.*



Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de connue suffisamment pertinente à ce stade.

**Les produits de biocontrôle sont mentionnés en vert.**

\* Homologué sur black rot

## BLACK ROT

### Observation

Pas de nouvelle parcelle atteinte sur notre réseau d'observation en dehors de celle dans le saumurois.

### Stratégie de protection

**Si vous n'avez jamais eu de black-rot sur grappes** (baies ridées, violacées avec des points noirs comme sur la photo ci-contre), il est **inutile d'adapter votre stratégie** pour cette maladie et donc **inutile de réaliser des traitements spécifiques**.

Nous considérons que les vignobles de l'Anjou et du Saumurois ne sont pas concernés par cette maladie, car nous n'avons jamais vu ou eu échos de black-rot sur grappes.

Dans les situations exceptionnelles où vous avez vu ce type de symptômes, prévenez-nous. Et, dans le cadre de la protection mildiou et oïdium, optez pour des fongicides qui portent aussi une homologation black-rot. L'intégration du cuivre et du soufre dans les programmes de traitement limitent le Black-rot.



*Tache de black rot avec des pycnides, points noirs qui confirment le diagnostic*



Baies dites momifiées : ridées, violettes et recouvertes de points noirs : les pycnides.  
Photo : e-phytia

 [RETROUVER NOTRE FICHE « TECH' VITI BLACK ROT »](#)

## BOTRYTIS

Effectué au **début de la nouaison**, l'effeuillage est le moyen le plus **efficace** pour limiter l'apparition du botrytis, pendant la maturation, sur les parcelles sensibles.

C'est à ce stade qu'il y a le **moins de risque d'échaudage**. Avec les périodes estivales de plus en plus souvent arides, c'est un paramètre essentiel à prendre en compte !

L'effeuillage doit être réalisé d'un seul côté, face soleil levant. L'objectif étant d'enlever un tiers des feuilles adultes à la base des rameaux.

pneumatiques, qui soufflent les feuilles, est judicieuse car elle aide à l'expulsion des capuchons floraux.

**Si vous ne pouvez pas passer effeuiller avant le stade « Grain de pois », il est préférable de ne pas effeuiller du tout.**

Dans tous les cas, raisonnez l'effeuillage en fonction du risque de pourriture grise et de la sensibilité à l'échaudage des cépages.

A ce stade, l'utilisation d'effeuilleuses

## VERS DE GRAPPES

### Observations sur notre réseau de parcelles

Des glomérules ont été observés sur 13 parcelles de notre réseau, avec un maximum de 40 glomérules pour 100 grappes dont 5 occupés. Seul des Eudémis étaient présentes.



*Eudémis observée après avoir délicatement défilé le glomérule*

### Stratégie de protection

En première génération, **la protection se raisonne** en fonction du **nombre de glomérules occupés** et de la **charge des parcelles**. Le seuil de déclenchement est de **50 glomérules occupés** pour 100 grappes pour les parcelles à **faible charge** et de **70 glomérules occupés** pour 100 grappes pour les parcelles à **charge moyenne**. Le choix du produit sera fait ensuite en fonction du stade des chenilles. Si vous observez un nombre de glomérules occupés proche de ces seuils, retrouvez l'arbre décisionnel détaillé ainsi que les produits dans la fiche technique vers de grappe.

➔ [FICHE DE COMPTAGE GLOMERULES](#)

➔ [FICHE « TECH' VITI VERS DE GRAPPE »](#)

Secteur	Ville	Cépage	Nombre de glomérules pour 100 grappes le 12/06	Nombre de glomérules occupés pour 100 grappes le 12/06	Espèce
Layon	THOUARCE	Chardonnay B	40	5	Eudémis
	CLERE SUR LAYON	Cabernet Franc N	10	0	-
	CLERE SUR LAYON	Chardonnay B	1	1	Eudémis
	MARTIGNE BRIAND	Cabernet Franc N	1	0	-
	SAVENNIERES	Chenin B	1	0	-
	CONCOURSON SUR LAYON	Chardonnay B	1	1	Eudémis
Aubance	BRISSAC QUINCE	Gamay N	3	0	-
	COUTURES	Cabernet Franc N	1	0	-
	JUIGNE SUR LOIRE	Cabernet Sauvignon N	3	1	Eudémis
	ST JEAN DES MAUVRETS	Cabernet Sauvignon N	1	0	-
Saumurois	MONTREUIL BELLAY	Chardonnay B	4	0	-
	VAUDELNAY	Chenin B	10	4	Eudémis
	PARNAY	Cabernet Franc N	1	1	Eudémis



## ROGNAGE

---

Le rognage consiste à supprimer l'extrémité des rameaux en croissance. Cette pratique a de nombreux avantages comme de faciliter le passage du matériel, d'améliorer l'ensoleillement et l'aération des grappes, supprimer l'apex, etc... D'un point de vue physiologique, il va stimuler la pousse des entre-cœurs en levant la dominance apicale mais aussi entraîner une redistribution des métabolites dans la vigne.

Effectué au bon moment, il peut être bénéfique aux inflorescences de la vigne. En effet, pratiqué trop tôt (avant ou début floraison), le rognage va relancer la pousse végétative au détriment des grappes, et de la nouaison. Effectué tardivement, il n'a pas d'effet sur le taux de nouaison mais permettra de limiter plus efficacement le départ des entre-cœurs et donc l'entassement de la végétation.

Réalisé fin floraison-début nouaison, la suppression de l'apex des rameaux provoque un afflux plus important de sève élaborée aux inflorescences au moment où elles en ont le plus besoin, c'est-à-dire à la nouaison. Cette modification entraîne une nouaison améliorée et des poids de grappes supérieurs.

La date du premier rognage se raisonne donc selon vos objectifs :

Optimiser la nouaison, favoriser la production : premier rognage à positionner fin floraison

Travailler l'aération des grappes, éviter les entassements de végétation : retarder le premier passage après la nouaison autant que possible



## ENTRETIEN DU SOL

### Gestion des inter-rangs : Les inter-rangs enherbés : tonte, roulage ou travail ?

**Cas n°1 : sur les parcelles vigoureuses**, vous avez décidé de laisser les **inter-rangs enherbés**.

Vous pouvez :

- Continuer à tondre si vous craignez l'excès de vigueur et les maladies et ravageurs associés
- Laisser l'enherbement haut si vous n'avez pas de contrainte logistique pour gérer les ressemis sous les cavaillons. Cela vous permettra d'observer la faune qui vient s'y nourrir et s'y abriter. Un enherbement qui a fait son cycle consomme moins d'eau qu'un enherbement régulièrement tondu.
- Coucher l'herbe avec un rouleau écraseur type faca®, pour canaliser les semences dans l'inter-rang, atténuer les à-coups de température, diminuer la levée des adventices et faciliter le passage des saisonniers. En ce qui concerne l'eau, l'enherbement l'a déjà prélevée pour pousser. Pour que cela soit efficace, les tiges du couvert doivent être lignifiées.

**Cas n°2 : sur les parcelles qui manquent de vigueur**, vous avez décidé de gérer l'enherbement par un **travail du sol** au cours de la période de croissance de la vigne **de mars à fin juin** et ce, sur un maximum d'inter-rangs en dehors de ceux nécessairement enherbés pour assurer la portance. Vous pouvez attendre l'apparition des toutes premières fissures de rétractation pour raisonner le prochain passage.

**Cas n°3** : vos inter-rangs sont aujourd'hui enherbés et **vous hésitez** à

passer les travailler... soit vous avez peur de la concurrence, soit vous n'avez pas eu le temps de les travailler avant.

Passé la nouaison, il est déconseillé d'incorporer un gros volume d'herbe au sol. L'apport de matière organique que constitue cet enherbement pourrait se minéraliser un mois après une pluie et risquerait de tomber au moment où la vigne n'en a plus besoin, après fermeture, et aussi d'engendrer un risque accru de maladies cryptogamiques en fin de saison.

A notre avis, il vaut mieux les laisser tels quels, l'enherbement a déjà exercé sa concurrence. Vous pouvez opter pour la pratique du roulage.



*enherbement roulé*



*enherbement à épiaison*



*travail du sol*

## DOSES DE PRODUIT

Nous vous proposons dans ce tableau les préconisations de l'outil Optidose® développé par l'IFV, pour une parcelle de sensibilité moyenne, plantée à 1,90 m. Le pourcentage indiqué dans le tableau est le pourcentage de la dose homologuée à utiliser.

Les paramètres que nous avons choisis sont les suivants: port palissé relevé, 12 rameaux/ceps, vigueur moyenne.

 **CALCULEZ VOTRE DOSE**

HAIE FOLIAIRE	Hauteur : 0,9 m Epaisseur : 0,45 m		Hauteur : 1,4 m Epaisseur : 0,50 m		Hauteur : 1,5 m Epaisseur : 0,55 m		Parcelles rognées Hauteur : 1,2 m Epaisseur : 0,4 m	
	STADE	Pleine floraison		Fin floraison Début nouaison		Nouaison		Baies 2-3 mm
RISQUE	Mildiou	Oïdium	Mildiou	Oïdium	Mildiou	Oïdium	Mildiou	Oïdium
FAIBLE	60 %	60 %	70 %	70 %	70 %	70 %	60 %	60 %
MOYEN	70 %	70 %	80 %	80 %	80 %	80 %	70 %	70 %
FORT	90 %	90 %	90 %	90 %	100 %	100 %	90 %	90 %

### Précision pour l'oïdium

Dans Optidose®, saisissez :

- risque faible pour les parcelles de Grolleau, cépage peu sensible
- risque fort pour les parcelles sensibles, c'est-à-dire ayant de l'oïdium tous les ans après la fermeture
- pour les autres parcelles, indiquez un risque moyen

### Précision pour le cuivre

En se basant sur une dose pleine de 600g/ha de cuivre métal :

- 50 % de la dose signifie que vous devez appliquer 300 g/ha
- 80 % de la dose correspond à 480 g/ha

## BIODYNAMIE ET EXTRAITS VEGETAUX

### Calendrier lunaire et planétaire,

La Lune sera montante et décroissante jusqu'au dimanche 18 juin, date de la nouvelle lune.



A noter :

- Nœud lunaire ascendant mercredi 14 juin à 2h du matin, une période défavorable aux interventions à la vigne y est associée de mardi 13/06 20h à mercredi 14/06/10h

Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi

Sources : Agenda biodynamique de Pierre et Vincent MASSON, Biodynamie Services. Calendrier des semis d'après Maria et Mathias K. THUN, MABD.

### Préparations biodynamiques : attention à la silice !

D'après les prévisions météo, les humidités relatives de la semaine descendent régulièrement sous 40% ! La silice favoriserait la transpiration du végétal :

- éviter des applications rapprochées de la décoction de prêle en cette période, cela pourrait amplifier le phénomène de transpiration (la prêle contient près de 4%

de son poids en silice),

- pour l'application de la silice de corne (préparation 501), préférez la reporter à une période plus humide, en lune montante de préférence (la prochaine lune montante sera du 3 au 16/07).



## RETROUVEZ TOUS NOS BULLETINS ET FICHES TECHNIQUES SUR LE SITE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE.

Si vous ne souhaitez plus le recevoir, merci de nous en informer.

### Notre équipe

<b>Guillaume Gastaldi</b> Responsable du pôle viticulture	06.24.89.02.70	<a href="mailto:guillaume.gastaldi@pl.chambagri.fr">guillaume.gastaldi@pl.chambagri.fr</a>
<b>Brigitte Grolleau</b> Assistante de l'équipe viticulture	02.49.18.78.14	<a href="mailto:brigitte.grolleau@pl.chambagri.fr">brigitte.grolleau@pl.chambagri.fr</a>
<b>Thomas Chassaing</b> Viticulture et climat	06.71.57.80.35	<a href="mailto:thomas.chassaing@pl.chambagri.fr">thomas.chassaing@pl.chambagri.fr</a>
<b>Elsa Denerf</b> Viticulture et environnement	06.65.66.18.20	<a href="mailto:elsa.denerf@pl.chambagri.fr">elsa.denerf@pl.chambagri.fr</a>
<b>Perrine Dubois</b> Viticulture et sol	06.83.89.85.39	<a href="mailto:perrine.dubois@pl.chambagri.fr">perrine.dubois@pl.chambagri.fr</a>
<b>Marie Esmiller</b> Viticulture et œnologie	06.26.72.69.18	<a href="mailto:marie.esmiller@pl.chambagri.fr">marie.esmiller@pl.chambagri.fr</a>
<b>Cécile Moulis</b> Viticulture et environnement	06.28.91.71.25	<a href="mailto:cecile.moulis@pl.chambagri.fr">cecile.moulis@pl.chambagri.fr</a>

### Nos partenaires



### Informations réglementaires

*Base d'observations : parcelles situées en Maine-et-Loire, Vienne, Deux-Sèvres et utilisation des observations du [Bulletin de santé du végétal](#) consultable gratuitement.*

*La Chambre d'Agriculture Pays de la Loire est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de Conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques n°IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par la Chambre d'agriculture France. Adresse : BP 70510, 9 Rue André Brouard, 49105 Angers.*

*Dans le cadre de sa responsabilité civile, la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire est*

*assurée pour toutes ses activités de conseil y compris phytosanitaire.*

*Retrouvez Le catalogue des produits phytopharmaceutiques et de leurs usages, des matières fertilisantes et des supports de culture autorisés en France sur [le site de l'ANSES](#).*

*Retrouvez la liste des produits NODU vert biocontrôle sur [le site Ecophytoic](#).*

*Attention : Avant toute utilisation de produits phytosanitaires, bien lire l'étiquette où tous les risques et les restrictions d'emploi figurent*

#### Bulletin viti V3

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

  
**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

MAJ : 01.01.23



## **PRÉVISION MÉTÉO**

---

---

## **DANS LES VIGNES**

---

---